

La régulation de l'espace numérique et des géants de l'Internet au programme de la présidence française de l'UE

La France assume la présidence du Conseil de l'Union européenne de janvier à juin 2022. L'avancement de la réglementation européenne de l'espace numérique, à travers les deux règlements Digital Services Act (DSA) et Digital Markets Act (DMA), fait partie des priorités. Leur adoption, espérée avant l'été prochain, doit permettre de mieux contrôler les contenus et le pouvoir économique des grandes plateformes en ligne. Un troisième texte sur l'indépendance et la liberté des médias est en chantier.

Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter

Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Se connecter